



# CASINO DE JEUX, PLACE DE CRÊTE

## Comment répondre à l'enquête publique

### Comment un casino est-il autorisé en France ?

1. L'ouverture d'un casino en France est d'abord de la volonté d'un Maire.
2. Suit une décision du Conseil municipal : il doit accepter d'accueillir un casino.
3. **Enquête publique : Une phase clé où les habitants peuvent faire valoir leur désaccord.**
4. Enfin, il faut une autorisation du ministère de l'Intérieur : même si la mairie accepte, c'est le gouvernement qui a le dernier mot.

### Pourquoi répondre à l'enquête publique ?

L'enquête publique est **le seul moment officiel où les citoyens peuvent s'exprimer** avant la validation du projet par la préfecture et le gouvernement. Si la contestation est forte, elle peut aboutir à l'abandon du casino.

### Comment agir ?

- **Déposer un avis argumenté** en expliquant les dangers du projet selon vous.
- **Mobiliser autour de soi** : plus il y a d'avis contre, plus l'opposition est forte.
- **Partager les informations** et encourager la participation.

### Comment participer à l'enquête publique ?

Faites part de vos **observations**:

#### Par Courrier postal :

Commissaire enquêteur  
Alain Goyard  
Mairie de Thonon-les-Bains  
Place Hôtel de Ville  
74200 THONON-LES-BAINS

#### Par dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie ( dans une enveloppe ) :

Commissaire enquêteur  
Alain Goyard  
Mairie de Thonon-les-Bains  
Place Hôtel de Ville  
74200 THONON-LES-BAINS

#### Ecrire sur le Registre :

En Mairie de Thonon-les-Bains, service urbanisme, place de l'Hôtel de Ville.  
Aux horaires du service urbanisme. Lundi au vendredi de 8h30 à 12h, 14h à 17h.

L'État peut refuser un projet s'il estime que les risques économiques, sociaux et sécuritaires sont trop élevés.

Une forte mobilisation citoyenne peut faire basculer la décision.

Pour vous aider dans la rédaction de vos observations, nous avons rédigé une quinzaine de fiches thématiques.  
Nous nous tenons à votre disposition : [nonaucasinojeuxthonon@orange.fr](mailto:nonaucasinojeuxthonon@orange.fr)